



Violet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***21087961***Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur**13 JUL. 2021**

Greffe

Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0425 648 074****Nom**(en entier) : **AERODROME DE NAMUR**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue Capitaine Aviateur Jacquet (SL) 44 - 5020 Namur****Objet de l'acte : Démission d'un administrateur**

Extrat du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17.06.2021

L'assemblée prend acte, à compter de ce jour, de la démission de Madame Vanina Ickx (NN 75.02.16-206.30), domiciliée à 3090 Overijse, Solheide 22, de son mandat d'administratrice. L'assemblée, à l'unanimité, lui donne décharge de son mandat pour cet exercice 2021, du 1er janvier jusqu'à ce jour.

M. de Broqueville Benjamin,
Représentant permanent de la SRL To Be Comm
(BCE 0553.876.829)
Administrateur délégué,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/07/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Violet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »),